

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE CONSÉQUENCE

La Flandre a peur d'être inondée

Une vaste étude va être lancée pour contrer la montée des mers annoncée

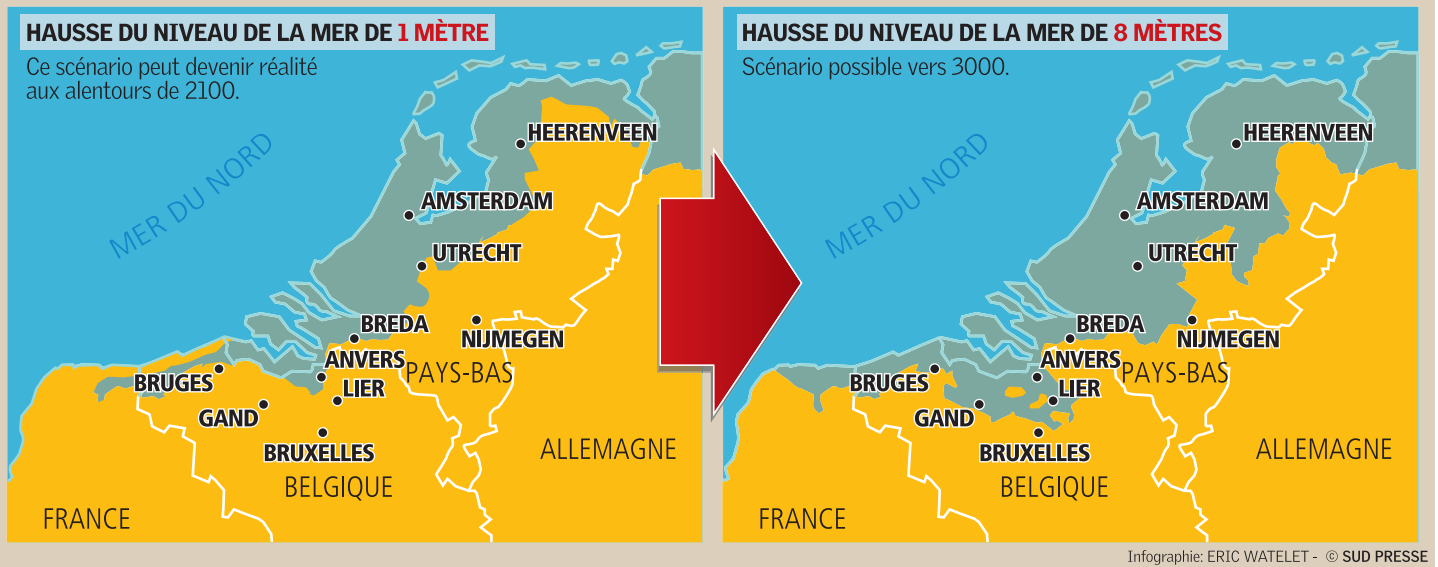
Avec une large bande du littoral qui culmine à moins de 5 mètres d'altitude, la Flandre s'inquiète des conclusions alarmantes des experts climatiques.

Début février, les experts sur l'évolution du climat (GIEC) réunis à Paris mettaient en garde la terre entière sur les effets du réchauffement climatique. La fonte accélérée des glaces du Groenland et de l'Antarctique pourrait entraîner une élévation des mers allant de 18 à 79 centimètres d'ici la fin du siècle. Les scientifiques estiment que la banquise arctique fondra entièrement chaque été à partir de 2040. Ce phénomène devrait entraîner l'exode de 200 millions de personnes à travers le monde, notamment au Bangladesh. La Belgique n'y échappera pas.

60 CM DE PLUS EN 2100

Selon le quotidien De Morgen, une étude approfondie débutera début mars sur la nécessité de construire des ouvrages d'art pour protéger la côte à long terme. Les Flamands, face à l'incertitude sur notre avenir climatique, ont manifestement choisi de prendre le taureau par les cornes et d'assurer leurs arrières.

LA FLANDRE VEUT REHAUSSER SES DIGUES



Les spécialistes affirment que la mer ne sera pas le seul problème: les inondations affecteront aussi l'intérieur des terres.

"Nous envisageons une hausse du niveau de la mer de 60 cm d'ici 2100", a indiqué Peter De Wolf, chef de l'agence de services maritimes et côtiers. Selon lui, "c'est parfaitement gérable". Pour rappel, les Pays-Bas vivent depuis longtemps grâce à des terres gagnées sur l'eau, protégées derrière un vaste réseau de digues et de canaux de drainage.

Leur point le plus bas est à 6,70 mètres sous le niveau de la mer. Pourquoi la Belgique, menacée comme tous les pays côtiers, ne pourrait-elle pas anticiper et construire des murailles qui maintiendraient le pays au sec, à l'image de nos voisins du nord? Pour ce faire, l'étude belge s'attellera notamment à mesurer la largeur et la hauteur des plages

belges pour déterminer si elles sont suffisantes pour contenir l'eau. Le bassin de l'Escaut est la région sensible de notre territoire. Une large bande de notre littoral, de la France à la Hollande, à moins de 5 mètres d'altitude. Les experts belges devront prendre en considération un autre facteur que la montée graduelle de la Mer du nord. Les spécialistes du GIEC ont prévenu que le

réchauffement climatique entraînera un renforcement de fortes précipitations. Au niveau des zones côtières, les tempêtes plus violentes devraient provoquer des inondations à l'intérieur des terres. Bref, les problèmes qui vont fondre sur notre pays sont légion. Et la réponse devra être collective, pas seulement scientifique. «

Y.H.

BÉBÉS ET SENIORS

Consommation: du neuf

MARKETING

"Mediobox": bienvenue à l'âge de la pension!

Lundi, les mutualités chrétiennes anversoises ont lancé une campagne de marketing. "Mediobox" s'adresse aux jeunes retraités. Hier, 500 boîtes ont été distribuées. La pratique était habituelle pour les jeunes parents mais jamais auparavant ces techniques commerciales ne s'étaient adressées aux seniors. Le projet pilote "Mediobox" est simple: une boîte dans laquelle se cachent huit

autres petites boîtes. Ces dernières ont chacune un thème: santé, sport, culture, etc. Elles donnent des avantages et des conseils. On trouve des places de cinéma, un week-end à Centerpark, du vin, de la bière, des bons de réduction et des brochures. Si le projet fait ses preuves, l'offre pourrait s'étendre en 2008 à la Flandre et la Wallonie... voire le Benelux. «

B.W.

ÉTAT CIVIL

Bientôt l'e-déclaration de naissance

Si aujourd'hui, toute naissance doit encore être déclarée auprès des services communaux de l'état civil, le ministre de l'emploi et de l'informatisation prévoit d'ici la fin de l'année la mise en place de l'e-déclaration de naissance.

"Ce projet va plus loin qu'une simplification de la déclaration de naissance", explique-t-on au sein du cabinet du ministre. À

M.PF.

terme, la déclaration de naissance électronique ira de pair avec l'automatisation de l'attribution des allocations familiales, de l'allocation de maternité, etc. En test actuellement dans quelques communes, la carte d'identité électronique pour les enfants de moins de 12 ans pourra, elle aussi, être délivrée automatiquement. «

ÉTUDE

Interrompre sa carrière coûte cher au travailleur

Une interruption de carrière a dans presque tous les cas un effet négatif sur l'évolution du salaire, révèle une étude de l'Université catholique de Louvain (KUL). Les chercheurs ont analysé les données de 62.000 travailleurs en 2006. Ils ont constaté qu'un travailleur qui a subi une période de chômage d'1 à 6 mois gagnait, une fois revenu au travail, en moyenne 3,15 % de moins que son homologue resté au travail durant cette période. Pour quelqu'un qui chôme plus de 36 mois, la différence grimpe à 14,33 %. Mais ce sera moins si la cause de l'interruption de carrière est familiale: "seulement" moins 3,18 % après 36 mois. Pour des études, ce sera 2,17 % de moins. Quant à ceux qui interrompent leur carrière pour une activité d'indépendant, la situation est variable: si l'interruption dure 12 mois, la différence est négative de 1,07 %, mais elle sera positive (+2,07 %) pour plus de 36 mois.

PLUS LOURD POUR LES HOMMES
Si la carrière est coupée pour des raisons de loisirs, ou de voyages, la perte salariale après 36 mois sera de 5,11 %. Par ailleurs, l'impact d'une interruption de carrière est plus lourd chez les hommes que chez les femmes, sauf si c'est pour cause d'études ou de travail indépendant. Ainsi, trois ans de chômage résulteront pour un homme en une perte de 15,7 %, pour 12,08 % chez les femmes. «

Vite!

SEPT PARLEMENTS On ploie sous les lois!

En 2006, la production législative et réglementaire des différents niveaux de pouvoirs belges a atteint des records: 248 lois, 2 lois-programmes, 59 ordonnances, 246 décrets, 3.149 arrêtés royaux et 76.470 pages du Moniteur! Et dire que nul n'est censé ignorer la loi... La Fédération belge des entreprises (FEB), qui a collecté ces chiffres, juge que trop, c'est trop. Qu'il faut améliorer la qualité de nos normes mais aussi de procéder à un sérieux toilettage en supprimant les dispositions inutiles ou obsolètes. A fortiori dans un pays de dix millions d'habitants qui compte sept parlements... «

ÉDITION

Google ne peut pas piller la presse

Dans son ordonnance prononcée mardi dans le cadre du litige opposant le moteur de recherche Google, d'une part, et, d'autre part, Copiepresse, la SAJ (Société de droits d'auteur des journalistes) et Assucopie - qui gère les droits des auteurs scientifiques, académiques et scolaires -, le tribunal des référés de Bruxelles a estimé entre autres que "les activités de Google News et l'utilisation du cache de Google violent notamment les lois relatives au droit d'auteur et aux droits voisins." Dans les grandes lignes, la décision de mardi confirme l'ordonnance du 5 septembre dernier à cette différence que l'astreinte a été diminuée. «

SANTÉ

Inhalateurs rappelés

La firme pharmaceutique Glaxosmithkline (GSK) a décidé de rappeler des inhalateurs à poudre sèche utilisés par les personnes souffrant d'asthme ou de broncho-pneumopathie chronique obstructive. Les inhalateurs défectueux portent le numéro de lot 0838 et la date d'expiration 03/2008. Un fragment de l'embout buccal pourrait se détacher et provoquer un risque d'étouffement. «

TÉLÉPHONIE

L'IBPT menace Belgacom

L'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT) a adressé une mise en demeure à Belgacom, à qui il reproche de ne pas avoir répercuté la baisse des tarifs de terminaison mobile sur la facture des consommateurs. Si Belgacom ne cède pas, l'entreprise de télécommunications se verra infliger une amende administrative, a annoncé mardi le ministre Marc Verwilghen. Les tarifs de terminaison mobile sont les tarifs que les opérateurs GSM imputent aux conversations provenant du réseau d'une autre société (fixe ou mobile). Ils ont été revus à la baisse, mais Belgacom ne semble pas répercuter cette diminution, qui concerne dans son cas les conversations à partir d'un téléphone fixe vers les téléphones mobiles, sur la facture des clients. «

AMUSANT ET INSTRUCTIF

Un uniforme d'extraterrestre pour Albert II

Le roi Albert a visité mardi matin un laboratoire de recherche de fotonica, de l'université de Gand. Les explications qu'il a reçues ont notamment porté sur le développement de deux nouvelles puces optiques. La première est susceptible de produire de la lumière et la seconde pourrait accélérer les analyses de sang. Mais ce qui suscite l'intérêt, c'est aussi que, pour sa visite, notre Souverain a dû enfiler l'uniforme des laborantins, qui ne laisse apparaître que le visage. Un exercice qui a suscité la joie des photographes sur place... et on les comprend. «



Albert II a joué le jeu jusqu'au bout et a enfilé un uniforme qui lui va... comme un gant. ■ PHOTONEWS

